

L'INSCRIPTION DÉDICATOIRE

DE

L'ÉGLISE DE WAHA

PAR

Godefroid KURTH

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

1900

L'INSCRIPTION DÉDICATOIRE

DE

L'ÉGLISE DE WAHA ⁽¹⁾

Eine Epigraphik des Mittelalters fehlt, und wir können nur wünschen, dass bald einmal jemand diese Aufgabe sich stellen möge.

WATTENBACH, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 2^e édition, p. 37.

Extrait du tome X, n^o 3, 5^{me} série, des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*.

L'inscription dont je vais avoir l'honneur d'entretenir mes confrères n'est pas inconnue. Elle a même toute une histoire, et elle a été l'objet d'une bibliographie assez touffue. Il y a une cinquantaine d'années, elle était confondue avec les pierres tumulaires qui formaient le pavé de l'église de Waha, et elle était menacée de périr effacée sous les pieds des fidèles, lorsqu'un archéologue marchois, M. Geubel, la remarqua et obtint qu'elle fût placée à l'endroit qu'elle occupe à présent (2). En 1844, elle fut signalée pour la première fois, dans la *Belgique monumentale* (3), par Eugène Gens, qui l'interprète d'une manière

(1) *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 5^e sér., t. X, pp. 97-123, n^o 3, 1900.

(2) C'était entre 1844 et 1852. La première date m'est fournie par Gens (voir ci-dessous note 2); la seconde par Crépin (note 2 de la page suivante) qui mentionne l'initiative de M. Geubel (*o. c.*, p. 116, note).

(3) *Belgique monumentale*. Bruxelles, 1844, t. II, p. 98. Cet auteur a encore vu notre inscription « confondue parmi des pierres tumulaires ». C'est donc postérieurement à cette date qu'elle a été replacée dans le mur du chœur.

déplorable, lisant 1051 au lieu de 1050, résolvant *XII kal. jul.* par le 23 juin, et inventant un évêque de Liège Etwin, qui n'a jamais existé. Schayes la décrivit d'après Gens, et en publia le texte d'après la transcription fautive qui lui avait été communiquée par celui-ci (1). Crépin fut le premier qui en publia un fac-similé (2). Ce dernier fut reproduit, ainsi que le texte de Crépin, par Coveliers dans la *Belgique illustrée* (3), et par M. l'abbé de Leuze dans les *Communes Luxembourgeoises* de M. Tandel (4). Chose curieuse, et qui montre bien quelle était, jusqu'en ces derniers temps, l'éducation scientifique de nos archéologues locaux ! Tous ces auteurs ont reproduit sans contrôle les fautes d'interprétation de Gens, même ceux qui avaient sous les yeux le fac-similé qui leur eût permis de les rectifier, si bien qu'on peut dire que cet intéressant monument de notre histoire religieuse n'a pas encore été étudié sérieusement jusqu'ici. Depuis lors, il est vrai, une reproduction correcte du texte (sans fac-similé) a été donnée par M. le chanoine E. Reusens dans ses *Éléments d'archéologie chrétienne* (5).

Amené à m'occuper à mon tour de l'inscription de Waha, je lui avais consacré en 1897 une dissertation destinée au bulletin d'une société namuroise qui venait d'être créée. Mon travail était depuis assez longtemps

(1) SCHAYES, *Histoire de l'architecture en Belgique*, 1849, t. II, p. 126.

(2) H. CRÉPIN, *Église romaine de Waha* (ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE D'ARLON, 1852-1853, pp. 115-118).

(3) VAN BEMMEL, *La Belgique illustrée*, t. II, p. 351.

(4) TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. V, p. 182.

(5) REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2^e édition (1888), t. I, p. 419, avec une leçon fautive toutefois : *Bricci* pour *Brigidae*.

livré à l'impression, lorsque je fus avisé par M. Charles Wilmart, membre de la Commission royale des monuments pour la province de Luxembourg, qu'on venait de retrouver le fragment de la pierre contenant la fin de l'inscription, que j'avais rétablie par voie de conjecture. Je m'empressai de prendre des informations auprès de M. l'abbé Laforêt, curé de la paroisse de Waha, et voici les renseignements que ce révérend ecclésiastique me communiqua sous la date du 28 février de cette année :

« MONSIEUR LE PROFESSEUR,

A l'occasion de travaux de pavement dans l'église de Waha, en octobre dernier, j'ai remarqué que l'on avait employé, pour combler les interstices des pavés et boucher les trous, tout ce qui était tombé sous la main.

Je ne sais trop sous quelle inspiration j'ai examiné tous les éclats de pierres, espérant retrouver, peut-être, de quoi rétablir notre inscription dédicatoire. Poussant mes investigations dans une baie d'ancienne porte du jubé, j'ai reconnu le morceau entier. Rapproché de la pièce principale, il s'adapte parfaitement.

J'ai pensé, Monsieur le Professeur, qu'il vous serait agréable d'avoir communication de ma découverte; j'ai l'honneur de vous la remettre sous ce pli.

Je suis à la recherche d'un moyen de ressouder les deux morceaux. »

A cette lettre était joint un estampage du fragment en question. C'était l'occasion de reprendre mon étude de 1897. On la trouvera ci-dessous, avec quelques remaniements nécessités par la récente découverte de M. l'abbé

Laforêt. L'estampage du fragment, réuni à celui du morceau principal, que mon collègue et ami, M. J.-P. Waltzing, avait bien voulu aller prendre sur place à mon intention, me mettait en possession du texte intégral et me permettait de le donner au public, pour la première fois, sous sa forme complète.

I

L'inscription dédicatoire de Waha est une des plus curieuses de ce genre que nous possédions. Je n'en connais qu'une plus ancienne en Belgique : c'est celle de l'église de Rixingen, près de Tongres, qui est de 1036 (1). Nous pouvons y joindre le texte, que nous ne possédons plus qu'en copie, de celle de l'église d'Otrange (2), qui offre l'intéressante particularité de se rapporter comme la nôtre au même prélat consécuteur, Théoduin, et qui se place, par conséquent, entre les années 1048 et 1075. Enfin, l'inscription dédicatoire en vers de l'église d'Emael, dont l'original a disparu, mais dont le fac-similé, qui nous a été conservé dans l'Histoire de saint Hubert de Roberti (3), présente un ensemble de caractères paléographiques per-

(1) Publiée avec reproduction en fac-similé par MM. JAMES WEALE et C. DE BORMAN, *Notice de l'inscription de dédicace de l'église de Rixingen* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DU LIMBOURG, t. V, pp. 351-355).

(2) Les mêmes, *o. c.*, p. 352, note 2.

(3) J. ROBERTI, *Historia sancti Huberti*. Luxembourg, 1624, p. 176. — Elle a été reproduite, avec le fac-similé, par le R. P. DE SMEDT, dans le *Commentarius praevious* des actes de saint Hubert. (*Acta sanctorum*, t. I de novembre, p. 788.)

mettant, je crois, de lui assigner également la date du XI^e siècle. Ajoutez-y l'inscription dédicatoire d'un autel de Stavelot en 1030, et celles de deux autels de l'abbaye de Saint-Laurent lez-Liège, respectivement de 1061 et de 1137. Cela nous fera, pour l'ancien diocèse de Liège, un total de sept inscriptions, dont deux existent en original, un troisième en fac-similé(1). Je ne crois pas qu'aucune autre région de la Belgique possède un seul document de ce genre remontant à cette époque. Les autres pays ne sont guère plus riches. L'Allemagne tout entière, si je ne me trompe, n'a qu'une seule inscription dédicatoire plus ancienne : c'est celle de l'église de Gingen, en Würtemberg, qui porte la date de 988 (2). Viennent ensuite celle de la crypte d'Essen, qui est de 1051 (3), et celle du baptistère de Worms, qui est de 1058 (4); toutes les autres sont postérieures au XI^e siècle.

Si notre inscription le cède pour l'ancienneté à celle de Rixingen, elle lui est bien supérieure au point de vue artistique, et je pense que les paléographes lui reconnaîtront volontiers le genre de beauté, assez modeste d'ailleurs, que semblables monuments peuvent réaliser. De plus, la pierre de Rixingen, cassée en plusieurs morceaux, est reléguée dans le musée archéologique de Tongres; l'inscription de Waha est vivante et occupe une place d'honneur dans le sanctuaire dont elle commémore la dédicace. Pour ce double motif, je crois pouvoir la consi-

(1) Voir dans l'Appendice le texte de ces diverses inscriptions.

(2) OTTE, *Handbuch der christlichen Kunstarchäologie*, 3^e édition, t. I, p. 420.

(3) *Id.*, *loc. cit.*

(4) *Id.*, *loc. cit.*

dérer comme le plus intéressant monument d'épigraphie chrétienne que possède notre pays.

Sur les hauteurs qui dominant la vallée de Marche, à une demi-lieue au sud de cette ville, on voit surgir l'église de Waha, autour de laquelle se groupent les maisons de ce village. C'est un édifice roman de construction rustique, qui a subi au cours des siècles divers remaniements peu avantageux, mais dont le cachet archaïque subsiste néanmoins et continue de produire une vive impression (1). Devant la tour, surmontée d'un clocher bizarrement contourné, achève de périr un gigantesque tilleul, qui est peut-être contemporain de la fondation de l'église au XI^e siècle. Tout l'ensemble respire un parfum d'antiquité qu'il est temps de goûter si on l'aime, car dans quelques années le tilleul n'existera plus, et qui sait combien de temps durera le sanctuaire ?

Les origines de Waha sont entourées d'épaisses ténèbres, et nous ne trouvons pas même, dans le nom que porte cette localité, les précieuses indications que le toponymiste serait tenté de lui demander. Le vocable est, en effet, indéchiffrable, ce qui, par parenthèse, doit être considéré comme un indice de la haute antiquité du lieu. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que, dans les plus anciennes mentions, il nous apparaît sous la forme de Wahart, et qu'on peut lui supposer une certaine parenté avec le nom de

(1) On en trouve deux vues (extérieure et intérieure) dans VAN BEMMEL, *La Belgique illustrée*, t. II, pp. 530 et 532, reproduit par TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, t. V, pp. 187 et 188.

Waharday, porté par une dépendance de la commune de Rendoux (1).

Il est question de Waha pour la première fois en 935, dans un diplôme que j'ai déjà eu l'occasion d'étudier ailleurs (2). On y voit le puissant comte Immon, l'ami du duc Giselbert et l'un des principaux personnages de la Lotharingie, dater de Waha un acte par lequel il donne la terre d'Auffe, en Condroz, en fief à un sien parent du nom de Frédéric. L'acte est signé par le duc Giselbert lui-même, qui était donc en ce moment l'hôte d'Immon à Waha, par Wulbert, frère d'Immon, qui avait sollicité la charte, par un échevin du nom de Heldrad, et par d'autres personnages, peut-être des échevins aussi, qui portent les noms de Adelard, Wiger, Jean, Étienne, Engobert, Walther et Huebald (3).

C'est donc, à en croire les inductions fournies par ce diplôme, au comte Immon que se rattacherait l'origine de la famille des seigneurs de Waha, dont depuis la fin du

(1) Du moins *ay (ellus)* semble une désinence diminutive comme dans Marcouray près de Marécourt et dans Telnay (*Telineat*) près de Tellin.

(2) Dans mon étude sur le *Comte Immon* (BULL. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, 3^e sér., t. XXXV, 1898, p. 321), j'avais adopté, sans la contrôler, la date de 930 que l'éditeur Ritz donne de ce diplôme. Mais la formule : *sub die III non. decemb. anno XII regnantē rege nostro Heinricho* est incompatible avec cette date. Il s'agit de savoir d'où les diplômes du temps faisaient partir le règne de Henri 1^{er} en Lotharingie. De 925, selon MM. l'abbé Roland et J. Halkin qui préparent une édition des chartes de Stavelot et qui ont fait une étude spéciale de la question. WAUTERS, *Tables*, I, p. 343, ainsi que REUSENS, *Analectes*, t. XXVI, p. 33, adoptent 933.

(3) RITZ, *Urkunden zur Geschichte des Niederrheins und der Niedermaas*, p. 26.

XI^e siècle nous connaissons les générations successives. Cette famille, dont une branche a possédé aux XII^e et XIII^e siècles l'avouerie de Mirwart près de Saint-Hubert, a fourni deux abbés à cette maison religieuse, à savoir : Jean I^{er} (1144-1167) et Thierry III († 1^{er} mai 1242); plusieurs châtelains à Bouillon; des chanoines à l'église de Saint-Lambert à Liège et à d'autres églises.

Le domaine de Waha était contigu à celui de Marche, qui était, dès le IX^e siècle, une propriété de l'abbaye de Stavelot. Il passa par suite de donations successives dans le patrimoine de Saint-Hubert. Il englobait, dans l'origine, une partie du territoire de Marche, car, jusque dans les derniers temps de l'ancien régime, la *Cour de Saint-Étienne*, appartenant au chapitre de Nassogne, propriétaire de Waha, exerçait sa juridiction sur la partie du territoire marchois contigu à celui de la commune actuelle de Waha (1). La pierre dite de *Saint-Hubert*, placée en 1546, marque encore aujourd'hui la limite des deux terres (2).

Est-il permis de faire un pas de plus, et de supposer que Waha était alors le siège d'une circonscription judiciaire dont Marche faisait partie? L'existence d'une résidence seigneuriale à Waha, la présence des échevins au contrat de 935 ne sont pas des arguments suffisants pour le faire croire, puis, sait-on si les *centènes* d'alors avaient vraiment des chefs-lieux?

Avant de faire paroisse à part, Waha dépendait-il de l'église de Marche, qui date du IX^e siècle? On ne le sait,

(1) Voir de plus amples détails sur cette ancienne situation dans TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. V, p. 78 (art. Marche, par M. l'abbé de Leuze).

(2) Voir GEUBEL, *Annales d'Arlon*, t. I, p. 89, et la planche.

mais il est certain que les deux localités étaient comprises, au spirituel, dans le doyenné de Behogne (aujourd'hui Rochefort), qui paraît avoir possédé la plus ancienne église de la Famenne. Il n'est pas facile de dire quand ces deux localités devinrent des paroisses, ni laquelle a fait partie de l'autre avant de devenir un organisme religieux indépendant.

Il ne l'est pas davantage de savoir si Waha possédait une église antérieurement à celle que Théoduin consacra en 1050. Notre inscription ne nous fournit pas d'éléments pour résoudre cette question, mais n'interdit pas non plus de supposer que l'édifice en pierre, qui est toujours debout, aura remplacé une église en bois, comme on les bâtissait en grande quantité alors dans les campagnes, comme était, notamment, le sanctuaire érigé au IX^e siècle à Marche en l'honneur de saint Remacle(1). Une circonstance qui pourra paraître insignifiante, mais qu'un lecteur doué d'esprit critique ne jugera pas telle, nous fournit peut-être ici un trait de lumière. Parmi les noms, en très grande majorité germaniques, qui figurent au bas de l'acte de 935, nous remarquons celui d'Étienne. Si l'on réfléchit que saint Étienne est le patron de l'église de Waha, ne serait-on pas amené à se dire que peut-être le nom de notre échevin lui vient du patron de l'église locale? Ajoutons que le patronage de saint Étienne constitue un indice de haute antiquité pour les églises qui s'en réclament. Le culte du protomartyr est dans le très petit nombre de ceux qui ont été populaires en Gaule dès les commencements du christianisme dans ce pays.

Mais il est temps d'aborder directement l'étude de notre monument lapidaire.

(1) Voir le *Miracula S. Remacti* dans les *Acta Sanctorum*, t. I d'octobre.

II.

Le texte de l'inscription de Waha est ainsi conçu :

‡ Anno. Dominicae incarnationis ML, indictione III, dedicatum est hoc oratorium XII kl. jul. a venerabili Dietwino [L]eodecensi episcopo in honore sanctae et individuae Trinitatis et victoriosissimae Crucis et sanctae Dei genitricis Mariae, sanctorum apostolorum Petri, Pauli, Andreae, sanctorum martyrum Stephani, Vitalis, Brigidae virginis et omnium sanctorum (1).

L'inscription est gravée sur une pierre d'un grès bleuâtre, très dur, d'une largeur de 0^m,90 sur 0^m,65 de hauteur. Elle est encastrée dans le mur au moyen de crochets. La disparition de la partie inférieure de droite a fait regretter longtemps les dernières lettres des deux dernières lignes. Le morceau retrouvé par M. le curé de Waha, qui nous le restitue, se reconnaît dans notre reproduction à la ligne blanche qui traverse l'inscription à cet endroit. D'autre part, un des crochets qui rattachent la pierre au mur a fait disparaître le L qui commençait la quatrième lettre. Enfin, il faut remarquer, pour être complet, que dans la même ligne, à une époque inconnue mais sans doute rapprochée de celle de la confection, le scrupule d'un puriste a fait sauter la lettre M du mot *honorem*, si bien qu'on lit aujourd'hui *honore*.

Sauf ces particularités, l'inscription se présente à nous telle qu'elle fut faite par le ciseau du lapicide du XI^e siècle.

(1) Cf. la planche.

L'ouvrier a commencé par faire un encadrement formé de quatre lignes, dont il a partagé l'intérieur au moyen de neuf lignes horizontales tracées à la règle. Les lettres de l'inscription occupent l'interligne à égale distance de la ligne supérieure et de la ligne inférieure.

Le texte est précédé, comme dans les diplômes, d'une croix cantonnée de quatre points.

Le caractère est beau, régulier, avec quelques particularités; on remarquera les onciales D (dans *individuae*) M, E et T (cette dernière concurremment avec la forme ordinaire); les voyelles sont fréquemment inscrites (dans les lettres C, D, H, L, N et T); certaines lettres sont conjointes (AE, NE, CT, TR, ME); certaines voyelles sont plus petites que le reste. Les particularités orthographiques sont rares, je ne relève que *Leodecensis* pour *Leodicensis* et l'alternance de l'AE avec l'E cédillé. Quant aux signes d'abréviation, ils sont relativement assez nombreux :

Ī = *in*.

Ṽ = *um*.

KL = *kalendis*.

IVL = *julii*.

EPO = *episcopo*.

SCE = *sanctae*.

DĪ = *Dei*.

SCŌ4 = *sanctorum*.

APLORṼ = *apostolorum*.

Nous retrouvons la plupart de ces caractères dans l'inscription de Rixingen : la croix cantonnée initiale, des voyelles inscrites, les lettres conjointes et plusieurs abréviations identiques. Les lettres onciales manquent; l'abrégé

viation 7 = et n'appartient qu'à la pierre de Rixingen. Dans l'ensemble, l'identité d'aspect est remarquable, et la ressemblance des mots *dedicata* de Rixingen et *dedicatum* de Waha a paru à M. le chanoine Reusens tellement frappante « qu'on est tenté, dit-il, d'attribuer au même sculpteur l'exécution des deux plaques » (p. 419). Ce qui est certain, c'est que nos deux monuments nous offrent bien le caractère employé pour les inscriptions lapidaires au XI^e siècle. Et les remarquables analogies qu'ils présentent avec le fac-similé de la pierre d'Emael permettent d'attribuer celle-ci également au XI^e siècle. Là aussi, nous rencontrons les voyelles inscrites, les lettres conjointes, une onciale, certaines lettres plus petites que les autres, un même système d'abréviations. C'est à ces différentes particularités que se reconnaissent toutes les inscriptions lapidaires du XI^e siècle. J'ai retrouvé les mêmes traits dans tous les monuments de cette époque dont il m'a été donné de voir l'original ou le fac-similé, et ceux qui en ont fait une étude spéciale le reconnaissent formellement (1).

Au point de vue de la rédaction, l'analogie entre les monuments de Waha et ceux de Rixingen et d'Otrange n'est pas moins frappante. On dirait que les deux pre-

(1) « Une dernière remarque relative aux actes sur pierre et qui s'applique à toutes les inscriptions antérieures à la période gothique, c'est que l'écriture en est toujours composée de majuscules, capitales ou onciales, et que ces caractères ne diffèrent pas sensiblement des majuscules des manuscrits, et encore moins de celles des sceaux. Il y a seulement plus de lettres conjointes ou artistement enclavées les unes dans les autres, ce qui s'explique par la nécessité de ménager l'espace. » A. DELOYE, *Des chartes lapidaires en France* (BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, 2^e série, t. III, pp. 58-59).

mières ont été rédigées d'après un même formulaire, dont les allures se retrouvent aussi dans les inscriptions d'Essen et de Worms. Si la ressemblance n'est pas si complète avec celle d'Otrange, c'est peut-être parce qu'on en a perdu les premières lignes, mentionnant l'année et l'indiction (1).

III

Je passe à l'examen historique de notre monument.

Dietwin, dont les historiens liégeois ont romanisé le nom en celui de Théoduin, était un Bavaois dont la faveur du roi d'Allemagne Henri III avait fait un évêque de Liège. Il régna de 1048 à 1073. C'est, comme on le voit, au commencement de son pontificat qu'il vint consacrer l'église de Waha, alors comprise dans son diocèse, et cette consécration est une des plus anciennes mentions que l'histoire fasse de ce prélat (2).

(1) On trouvera le texte des inscriptions de Rixingen et d'Otrange à l'appendice; voici celui des deux autres :

ESSEN (1051). Anno incarnationis dominicae mill. LI, indictione III, V id. sept. dedicatum est hoc oratorium a venerabili archiepiscopo Herimanno precatu nobilissimae sororis suae Theophanu abbatissae.

WORMS (1058). Anno dominicae incarnationis MLVIII, indictione XII, kal. octob. dedicata est haec capella ab Arnolde hujus sedis episcopo in honore Domini nostri Ihesu Christi et victoriosissimae sanctae Crucis et sanctae Mariae virginis et sanctorum Nicolai episcopi, Hieronymi presbiteri, Stephani protomartyris, Marcellini martyris, Cornelii et Cypriani martyrum, Waltburgis virginis.

(2) Le plus ancien diplôme conservé de Théoduin est du 22 juin 1049; on en trouvera le texte dans Dom UNSMER BERLIÈRE, *Documents inédits*, t. I, pp. 13 et 14; vient ensuite celui du 28 octobre 1050, publié dans *Analecques pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, t. XVI, p. 6.

La dédicace eut lieu le mercredi 20 juin 1050. Il est probable que l'évêque avait reçu l'hospitalité chez les seigneurs de Waha : on ne voit pas quelle autre résidence plus digne de lui eût pu lui être offerte dans le voisinage. Le village, en effet, appartenait à une famille noble qui en portait le nom, et dont le plus ancien membre connu, sans doute un descendant du fameux comte Immon, est Beuves de Waha, qui fut nommé châtelain de Mirwart par l'abbé de Saint-Hubert (1096), et qui transmit cette dignité à ses descendants (1). Tout indique que c'est le père ou le grand-père de Beuves qui est le fondateur de l'église de Waha et qui a donné l'hospitalité à Théoduin.

Le nom d'*oratorium* donné par notre inscription au sanctuaire pourrait, à première vue, laisser croire qu'il s'agit ici d'une simple chapelle, non d'une église paroissiale. En effet, nous voyons par les textes qu'au moyen âge

(1) Je crois utile de mettre le lecteur en garde contre une prétendue généalogie de ce Beuves de Waha qu'on trouve dans TANDEL, *Communes luxembourgeoises*, t. V, p. 190. Il y a là autant de fables et d'erreurs que de mots; l'auteur a trouvé le moyen de renchérir encore sur les extravagances de Jean d'Outremeuse qui, ici du moins, avait été discret et fidèle à ses sources, et dont il massacre le texte. Beuves, dans Jean d'Outremeuse Buevon, devient ici tour à tour Beaumont, Buénon, Boémond; on lui donne pour femme Béatrix, fille d'un comte de La Roche, dont les historiens n'ont jamais parlé; on le fait fils d'Otton de Duras, etc. Ce tissu d'inepties est emprunté tacitement à VEGIANO, *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, éd. de Herekenrode (Gand, 1863), t. II, p. 2083, où on le dit tiré d'un vieux parchemin de l'abbaye d'Echternach contenant une histoire du comté de Luxembourg, dont l'auteur serait un moine du nom de Jean Holmann, qui aurait vécu en 1500. Il est inutile de dire que ce moine n'a jamais existé et son histoire non plus.

on faisait cette distinction entre *ecclesia* et *oratorium* (1). Toutefois, il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette objection. Toute règle comprend des exceptions, et celle-ci a les siennes (2). S'il est très rare de voir donner à une simple chapelle le nom d'église, il l'est moins de trouver des églises désignées sous le nom générique de tous les lieux de culte : c'est ainsi que l'inscription de l'église de Gingen, en Wurtemberg, et celle de la crypte d'Essen emploient le mot *oratorium* pour désigner leurs sanctuaires respectifs.

Au surplus, la solennité de la consécration par l'évêque, le nombre des patrons du sanctuaire, le soin qu'on a pris de garder mémoire de l'événement dans un monument de la valeur du nôtre, l'identité du formulaire avec celui des autres inscriptions commémoratives, tout ne montre-t-il pas qu'en l'espèce il s'agit bien d'une église paroissiale et non d'un oratoire privé?

Je sais bien ce qu'on peut m'objecter. Encore aujourd'hui, les habitants de Waha se souviennent qu'il y avait deux églises dans leur village : l'actuelle, Saint-Étienne, et celle de Saint-Martin, et qu'elles étaient tellement rapprochées que de l'une on entendait les chants sacrés qui retentissaient dans l'autre (3). Cette église Saint-Martin

(1) Voir le Glossaire de DUCANGE et KRAUS, *Real-Encyclopädie der christlichen Alterthümer*, s. v. *oratorium*.

(2) Kraus, il est vrai, *o. c.*, ne connaît aucune exception pour l'époque antérieure au VII^e siècle, et DUCANGE, *o. c.*, éd. Didot, t. IV, p. 722, n'en connaît qu'une seule, qu'il trouve dans un document anglais du XIII^e siècle.

(3) Il faut sans doute chercher l'emplacement de cette seconde église, disparue totalement, au lieu dit *Cimetière de Saint-Martin*.

était elle-même fort ancienne; dès le 29 mars 1194, nous voyons le pape Célestin III en confirmer la propriété à l'abbaye de Floreffe (1), qui, en 1200, la donna à son prieuré de Leffe, nouvellement érigé en abbaye (2). De plus, elle était le siège d'une paroisse, de même que Saint-Étienne; nous en avons la preuve pour Saint-Étienne dans un acte de 1317, pour Saint-Martin dans une pièce de 1374. Depuis lors, la division du village en deux paroisses a subsisté; c'est ainsi que dans un registre paroissial conservé au presbytère de Waha, j'ai lu qu'en 1434 il y avait un *vesty* (curé) de Saint-Étienne et un *vesty* de Saint-Martin. Encore à la date de 1719, on voit assister à la consécration de la nouvelle église de Leffe près de Dinant, le frère Gaspard Van den Beek « curé de Saint-Martin à Waha (3) ». Et d'après un renseignement qui m'est fourni par dom Ursmer Berlière, les religieux de Leffe continuèrent de se succéder dans cette cure jusqu'à la fin de l'ancien régime. Le dernier fut le frère Isfride Pirot, qui prit possession de la cure en janvier 1771 (4).

Cela étant, ne serait-on pas tenté de dire que l'église Saint-Martin était l'église paroissiale dès l'origine, tandis que Saint-Étienne, lors de sa construction en 1050, n'était qu'un simple oratoire privé, et n'acquit le rang de paroissiale, pour des raisons qui nous sont restées inconnues, que

(1) Voir BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, 2^e édition, t. II, p. 47.

(2) HUGO, *Annales Praemonstratenses*, Nancy, 1734, t. II, pr., p. XII.

(3) QUINAUX, *Notice historique sur l'abbaye de Leffe*, Namur, 1884.

(4) Voir le *Catalogus Religiosorum* de l'abbaye de Leffe, en manuscrit chez M. Burton, à Dinant.

plus tard, entre 1050 et 1317? Ce serait, je crois, une erreur. Outre que les raisons invoquées plus haut en faveur du rang que Saint-Étienne a eu dès 1050 subsistent, il faut remarquer qu'en toute rencontre, c'est Saint-Étienne qui apparaît comme l'église principale du village; c'est là que se réunit le concile de Rochefort en 1317, et c'est cette église aussi qui, donnée par les seigneurs de Waha à la collégiale de Nassogne, possédait dès 1203 des chanoines prébendiers. Quelle que soit l'origine de Saint-Martin, il est donc hautement probable que Saint-Étienne fut la première église paroissiale de Waha, et qu'elle le fut dès l'époque de sa consécration par Théoduin en 1050.

Selon l'usage du temps, l'église fut placée sous plusieurs vocables à la fois, qui sont classées ici dans l'ordre de leur dignité. Les plus augustes, ceux de la Sainte-Trinité, de la Croix, de la Sainte-Vierge et aussi ceux des apôtres Pierre, Paul et André reparaissent dans une multitude de dédicaces; ils sont en quelque sorte de style. C'est seulement après eux que sont cités les patrons particuliers, à la tête desquels est saint Étienne, le protomartyr et le vrai patron dans l'acception moderne du patronage. Les saints dont les noms suivent celui d'Étienne sont ceux dont l'église de Waha possédait des reliques. Il y a même lieu de remarquer que lorsqu'il s'agit de saints dont le culte n'est pas universel, on ne leur dédiait un sanctuaire que si l'on possédait ce précieux trésor (1). Nous pouvons donc con-

(1) Nous voyons au IX^e siècle, dans le voisinage immédiat de Waha, la petite ville de Marche bâtir une église; or, lorsque le sanctuaire fut achevé et qu'il s'agit de procéder à la consécration, elle envoya demander des reliques de saint Remacle à Stavelot et dédia l'église à ce saint qui est resté son patron jusqu'à ce jour.

clure que le jour où Théoduin consacra l'église de Waha, celle-ci possédait des reliques des deux saints nommés après le protomartyr.

Quels sont les deux saints qui portent, dans notre inscription, les noms de Vital et de Brigitte?

A première vue, il semble difficile d'établir l'identité du premier, car le *Heiligenlexikon* de Stadler et Heim ne mentionne pas moins de soixante Vital. Mais qu'on ne s'effraie pas. En décomptant tous ceux qui ont vécu après 1050, tous ceux dont le culte est resté confiné dans une province éloignée de notre pays, tous ceux encore dont on ne connaît que le nom, il ne reste guère que saint Vital de Ravenne, saint Vital de Bologne et saint Vital de la légion thébaine entre lesquels nous puissions hésiter. Cela étant, les présomptions sont en faveur de ce dernier, duquel la tradition rapporte qu'il fut martyrisé à Cologne. Dès le XI^e siècle, la célébrité des saints de la légion thébaine était grande dans tous les pays, et particulièrement dans le nôtre. D'ailleurs, Cologne était la métropole religieuse de Liège, et les relations entre les deux diocèses étaient nombreuses et faciles. Ce n'est là, il est vrai, qu'une conjecture assez probable : voici qui va la transformer en certitude.

Au dire de Fisen, qui écrivait son histoire de Liège au XVII^e siècle, l'abbaye de Saint-Laurent lez-Liège était de son temps particulièrement riche en reliques : elle possédait les corps entiers de saint Craton, frère de saint Géréon et porte-étendard de sa légion, et de son frère d'armes et co-martyr saint Vital, martyrisé comme lui à Cologne (1).

(1) Sanctis ejusemodi coelitum pignoribus dives est in paucis et venerabile hoc asceterium. Nam ut sileam b. Wolbodonis corpus.... S. Cratonem habet Gereonis fratrem, ejusdem legionis signiferum,

Cela est décisif, et du coup nous apprenons aussi que les reliques n'ont pas été directement transportées de Cologne à Waha. C'est à Saint-Laurent lez-Liège que la paroisse famennaise est allée les demander.

Fisen déclare ignorer d'où et quand les reliques des saints Craton et Vital sont arrivées à Saint-Laurent (1). Sur le premier point il n'y a pas de doute possible : elles sont venues de Cologne. Le second point n'est guère difficile à éclaircir. L'abbaye de Saint-Laurent a été consacrée et richement dotée, en 1034, par un prédécesseur de Théoduin, l'évêque Réginard (2). Or, Réginard appartenait à une famille noble de Cologne, et il avait été prévôt de Bonn avant de monter sur le siège épiscopal de Liège (3). Bien plus, il avait fait faire la consécration de Saint-Laurent par l'archevêque de Cologne lui-même, Piligrim, qui mit sa signature au bas de l'acte du 3 novembre 1034 par lequel Réginard dotait la nouvelle fondation (4). Peut-on

ejusque commilitonem et palmae socium Vitalem.... Horum omnium non partes sed tota sunt corpora. FISEN, *Historia ecclesiae Leodiensis*, p. 196.

(1) Hoc dolendum venit neque proditum litteris unde vel quando sacratissimos hos thesauros acceperint Laurentiani. FISEN, *o. c.*, p. 196.

(2) RUPERT, *Chron. Sancti Laurentii*, MGH., t. VIII, p. 69.

(3) Qui conlitteralis archiepiscopo Heriberto, eximia sanctitatis viro, perfectionem in ecclesiasticis assecutus fuerat disciplinis; a quo et praelatus canonicae apud Veronam, quae usitatus Bunna recitatur, institutae, eandem strenue pluribus annis rexerat. ANSELME, *Gesta episcoporum Leodiensium*, c. 37, dans MGH., t. VII, p. 209.

(4) MARTENE et DURAND, *Amplissima Collectio*, t. IV, col. 1167-1166.

douter qu'à cette occasion l'abbaye ait reçu de son bienfaiteur, en même temps que ces richesses temporelles, un trésor de reliques auquel elle attachait plus de prix encore, et que l'archevêque consécrateur apporta lui-même à Saint-Laurent?

Cela étant, nous n'hésiterons pas longtemps entre les diverses saintes du nom de Brigitte qui jouissaient d'un culte au XI^e siècle. Cologne vénérât deux saintes de ce nom. L'une, sainte Brigitte d'Irlande, était particulièrement honorée par les moines irlandais qui s'étaient établis dans les faubourgs de cette ville, à côté de l'église Saint-Martin, où l'archevêque Warin bâtit à leur usage, en 980, la chapelle de Sainte-Brigitte, qui fut plus tard une église paroissiale, et qui est détruite aujourd'hui (1).

L'autre Brigitte vénérée à Cologne était une des onze mille Vierges, dont le culte, dès le XI^e siècle, avait dans nos pays une popularité plus grande encore.

Je ne crois pas me tromper en émettant l'avis qu'il s'agit de cette dernière. Rien ne prouve que les moines irlandais de Cologne aient eu assez de reliques de leur sainte pour pouvoir en abandonner fût-ce une parcelle; par contre, Cologne possédait le corps entier de la vierge compagne de sainte Ursule. De plus, Pilgrim pouvait disposer plus facilement des reliques de la sainte colonaise que

(1) ENNEN, *Geschichte der Stadt Köln*, t. I, p. 736.

« Sainte Brigitte d'Irlande était vénérée au IX^e siècle dans tout l'Occident; partout où les moines irlandais ont pénétré, à Cologne comme à Séville, ils ont porté son culte. » MONTALEMBERT, *Les moines d'occident*, t. II, p. 419.

de la patronne des moines irlandais. Selon toute apparence, les reliques de sainte Brigitte seront venues à Saint-Laurent avec le corps de saint Vital, et l'on en aura distrait une parcelle pour la donner à Waha.

Tel est l'ensemble des faits rappelés ou révélés par l'inscription dédicatoire de Waha. Il est à espérer que ce vénérable monument, qui a si heureusement échappé au vandalisme de la première moitié de ce siècle, sera désormais à l'abri de tout danger.

APPENDICE.

—

*Les plus anciennes inscriptions dédicatoires
du diocèse de Liège.*

—

I

STAVELOT.

26 décembre 1030.

Inscription disparue, reproduite par MARTIN et DURAND, *Voyage littéraire de deux bénédictins*, II, p. 148, où on lit : « Le lendemain <20 août 1718>, nous partîmes de grand matin <du presbytère de Bras> pour aller dire la messe à l'abbaye impériale de Stavelot. Nous trouvâmes M. le prieur à l'entrée du monastère, qui nous reçut avec tout l'accueil possible. Il nous mena lui-même à l'église, nous fit donner des ornements et nous combla d'honnêtetés. L'après-midi, il nous fit voir la bibliothèque, qui est dans un petit édifice très ancien joignant le dortoir. Il y a un autel consacré du temps de saint Poppon, comme il paraît par cette inscription : »

Anno ab incarnatione Domini MXXX, indictione XIII, Chuonrado VII anno imperatore, Rainardo VI episcopo Leodicensi, Poppone ejus loci XI anno abbate, dedicatum est hoc altare in honorem sanctorum Nicolai, Martini, Medardi, Vedasti, Amandi, Apri, Columbani, Remigii, Maximini, VII kalend. januarii, quorum reliquiae inibi continentur. Deo gratias.

II

RIXINGEN.

29 mars 1036.

Pierre schisteuse, en trois fragments dont le plus petit est perdu, provenant de la démolition de l'ancienne église paroissiale. Au Musée de la *Société scientifique et littéraire du Limbourg*.

Publiée par J. WEALE et C. DE BORMAN, *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V (Tongres, 1861), pp. 351-355. — REUSSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 419.

⚭ Anno ab incarnatione Domini ML (1) XXXVI, indictione III, dedicata est hec ecclesia III kl. apl. in honore Domini nostri Jhesu Xristi et sancti Johannis Baptiste et sanctorum martyrum Processi, Martiniani, Sebastiani, [Ad]ria[ni], Foiliani, D..... ti (2) di (3) Gert..... (4).

(1) « La lettre L qui suit l'M ne doit pas être prise pour numérale, disent les éditeurs, mais pour une abréviation du mot *millesimo*; on voit en effet que ces lettres sont liées ensemble. Du reste, l'indiction IV correspond à l'année 1036 et nullement à 1086. »

(2) Les éditeurs lisent Panerati, mais la première lettre du nom dans leur fac-similé n'est positivement pas un P, mais un D.

(3) Les éditeurs supposent Gerardi.

(4) C'est manifestement sainte Gertrude, qui est la patronne de l'église de Rixingen.

III

OTRANGE.

29 juillet (1048-1075).

Inscription disparue, provenant de l'église Sainte-Gertrude d'Orange, mais conservée dans un recueil d'épithaphes fait par le roy d'armes Henri Van den Berch, et aujourd'hui à M. le comte de Grune.

Publiée par J. WEALE et C. DE BORMAN, *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. V (Tongres, 1860), p. 352.

Cette inscription ne semble pas copiée très exactement. L'année et l'indiction manquent et tous les saints reçoivent indistinctement le qualificatif d'apôtres, qui ne revient qu'aux deux premiers.

III kl. augusti dedicata est
hec ecclesia a Ditewino episcopo
in honorem sanctorum apostolorum
Petri, Pauli, Lamberti, Geruntii,
Donati, Damasi, Gertrudis.

IV

EMAEL.

(XI^e siècle ?)

Inscription qui se trouvait sur une plaque de marbre à l'ancienne église Notre-Dame d'Emael, et qui fut détruite par accident vers 1560. Le curé Nicolas Jamar, en 1600, en fit faire un fac-similé qu'il communiqua à J. Roberti, lequel le reproduisit dans l'ouvrage mentionné ci-dessous. Ce fac-similé avait eu le sort de la pierre de Waha ; il avait été employé comme pierre à bâtir dans l'abside du chœur de l'église, où il fut retrouvé lors de la démolition de l'église, je ne sais en quelle année ; il est encastré aujourd'hui dans le mur occidental.

J. ROBERTI, *Historia sancti Huberti* (Luxembourg, 1621), p. 176 — *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XI (1871), p. 280 (avec fac-similé de l'inscription actuelle). — *Acta Sanctorum*, t. I de novembre, p. 788.

Basilicam sacer hanc Hugbertus episcopus olim (1)
Servitio Domini populo spectante sacrauit.
Quippe decembris erant in primo sole Kalendae "
Annorum Domini DCC genti ac ñ deni.

(a) Redae l'inscription actuelle, par suite d'une mauvaise lecture de KL.

(1) Ce mot indique que l'inscription date d'une époque assez éloignée de celle de la consécration. Il semble bien d'ailleurs qu'elle soit faite d'après de bonnes sources, peut-être même d'après les données fournies par une inscription antérieure.

V

SAINT-LAURENT LEZ-LIÈGE.

13 août 1061.

Inscription disparue. Reproduction dans MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, II, p. 189, où on lit : « Comme nous étions dans la bibliothèque, le R. P. Dom Célestin, religieux d'un véritable mérite, qui nous accompagnait, et qui prenait plaisir à nous faire voir tout ce qui pouvait contribuer à notre satisfaction, nous apporta deux autels portatifs : l'un, de porphyre, long seulement d'un pied, orné d'une bordure de bronze doré, sur lequel on lit ces paroles : (*Suit le texte de l'inscription, après quoi les auteurs continuent* :) Autour de cet autel, les douze apôtres sont représentés en ivoire. »

Anno dominicae incarnationis MLXI, indictione XIV, IV idus Augusti, dedicatum est hoc altare in honore Domini nostri Jesu Christi et sanctae Crucis et beatæ Mariæ semper virginis et sancti Johannis Baptistæ et omnium apostolorum, et martyrum Laurentii, Pancratii, Georgii, et undecim millium Virginum et omnium sanctorum, cooperante Lamberto (1), II hujus loci abbate.

Memoria domini Hillini praepositi et majorum ejus.

(1) Lambert, deuxième abbé de Saint-Laurent, administra cette maison de 1059 à 1069. Nous possédons de lui des inscriptions en vers pour l'église et le réfectoire de son abbaye, et il est assez probable que celle-ci est également de lui.

VI

SAINT-LAURENT LEZ-LIÈGE.

15 février 1137.

Inscription disparue. Reproduction dans MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, II, p. 190, où on lit : « L'autre autel est d'une pierre verte, qui n'a que 2 pouces de long et 5 de large; le reste est couvert d'une lame de bronze sur laquelle est gravée cette inscription : (*Suit le texte de l'inscription, après quoi les auteurs continuent* :) Cet autel est orné de plusieurs pierres précieuses. Aux quatre coins sont représentés les quatre évangélistes, et dessous on voit un crucifix d'ivoire, attaché à la croix avec quatre clous. »

Anno ab incarnatione Domini MCXXXVII (1), indictione V, consecratum est hoc altare in honore sanctæ Mariæ Virginis et sancti Laurentii martyris et omnium sanctorum, a domino Rodolpho Leodiensium episcopo, XV kalendas martii.

Hic datur ipse Jesus animarum potus et esus.
Haec tibi sit cara, cui caro fit, crucis ara.

(1) Cette date est fautive. En 1137, le siège pontifical de Liège était occupé par Albéron II (1154-1145); pour l'évêque Rodolphe de Zaehringen, il a gouverné la principauté de 1167 à 1191. De plus, le chiffre de l'indiction pour 1137 est 15 et non 5. Nous savons que Rodolphe a consacré un oratoire à Saint-Laurent le 22 avril 1169 et qu'il a consacré l'église le 3 novembre 1182; c'est à l'une de ces deux dates sans doute qu'il faut rapporter la dédicace de l'autel portatif, à moins qu'il ne s'agisse d'un troisième autel resté inconnu.



IN DOMINO INCARNATIONIS COLI
TONE III DD AT VES THOC ORATO
XII RLIV LA VENERABILDETWINO
BENSIEPOTI INORE SCEEN
DVAE RINTATIS EVICTORIOSIS
ECRVCS ES EDIGENITRICIS
RIAE SCOZ AP LORV PERIPAVI
IDREAE SCOZ MARTERV STE
ANI VITALIS BRIGI EVIRGI
SET OMNIVM SORVM